



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62066

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/04/2016
21 120

Raison sociale : REDONDO CHAUFFAGE

12 MASGEROT
23000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET

Téléphone : 05 55 52 13 72

Fax :

Siret : 399 555 051 00016

Portable : 0608846040

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 61008303

E-mail : redondochauffage@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

GROUPAMA 230284337025

MOREAU MATTHIEU, SYLVAIN, HENRI DIRECTEUR GÉNÉRAL / MOREAU
CHRISTIAN PRÉSIDENT / MOREAU CHRISTIAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 230284337025

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/12/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	27/03/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/06/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	22/05/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.